

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HEBES DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. GUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 2, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

FIN DE LÉGISLATURE

C'était autrefois le dada favori de tous les réactionnaires que le régime républicain restait incapable de garantir au pays la sécurité gouvernementale et la stabilité ministérielle.

Cela, prétendaient-ils, causait un mal énorme à la France et c'est pourquoi nos gens employaient leurs efforts à démolir tous les ministères.

Chaque fois qu'ils étaient parvenus à démolir quelque cabinet : « Encore une crise, criaient-ils. Ces républicains sont incorrigibles, ils finiront par tuer la France. »

Maudrin, reprochant à la police de mal garder les honnêtes gens, n'eût pas été plus cocasse.

Pour la Chambre qui va finir ses jours, c'est une autre guitare.

Elle a sauvé, malgré l'assaut incessant et acharné des conservateurs, ce principe qu'ils affirmaient leur être particulier, de la stabilité ministérielle.

Or, voyez comme vont les choses, c'est précisément là ce qui rend le plus enragés nos bons apôtres de la conservation sociale.

Tout leur est bon pour accabler cette assemblée républicaine qui eut l'audace grande de défendre la République.

Présentement, les réactionnaires se raillent surtout des préoccupations électorales qui ont troublé ses dernières séances.

Nous voulons bien convenir qu'elle a fait montre d'une agitation et d'une incohérence regrettables.

Mais nous voyons que partout ailleurs, dans tous les pays, ces queues de législature sont, comme celle à laquelle nous assistons, fiévreuses et tourmentées. Et d'ailleurs, les députés, les plus inquiets, les plus troublés, les plus incohérents ne siègent pas à gauche de l'Assemblée.

Enfin, c'est sur son œuvre d'ensemble qu'il convient de la juger. Or, les mêmes raisons qui la font haïr des réactionnaires sont naturellement celles qui doivent la rendre chère aux républicains.

On aurait pu tout craindre des agitations de cette assemblée, née pendant la tempête de l'Affaire et que ballottait les flots d'une opinion publique démontée.

Mais elle sut se ressaisir à temps et se laisser guider par la main du pilote courageux et clairvoyant qu'elle devina tout de suite en Waldeck-Rousseau. Dès lors, tous les orages se brisèrent contre elle.

La réaction coalisée donna pendant trois ans à ce ministère un assaut acharné. Rien ne put contre la volonté réfléchie de la majorité républicaine qui avait vu le danger et qui sut toujours le conjurer.

De cela, d'abord, nous devons lui savoir gré. Si, empêchée par une opposition telle qu'on n'en vit jamais, elle n'a pu mener à bien toutes les réformes que les républicains espéraient d'elle, du moins elle a donné l'élan à la démocratie française. Et c'est là un de ses principaux mérites.

Ce sera son honneur d'avoir voté la loi sur les congrégations religieuses et abordé certaines questions fondamentales comme celles des caisses de retraites et du service militaire de deux ans.

Ces grandes réformes, elle les a rendues indispensables, en éveillant autour d'elles l'intérêt et l'attention du pays, elle en a fait les problèmes les plus urgents que la prochaine législature devra résoudre. Et l'on peut dire qu'elles constitueront en quelques sorte les plates-formes électorales de la prochaine campagne.

Or, il faut bien le répéter, si elles n'ont pas abouti dans cette législature, la faute en incombe uniquement aux cléricaux nationalistes-mélinistes.

On sait par quel subterfuge ils mirent fin à la discussion des retraites ouvrières et par quelle surenchère ils ont empêché celle du service de deux ans.

Il y a donc quelque audace de la part des réactionnaires qui maudissent cette assemblée de la taxer en outre d'impuissance et d'incapacité.

Pour les républicains la situation apparaît très nettement et peut ainsi se résumer : tous les progrès accomplis l'ont été malgré les réactionnaires ; toutes les réformes abandonnées l'ont été par la faute des réactionnaires.

Donc quand ils jugent la législature qui va finir, ils portent sur eux-mêmes le verdict le plus sévère qui se puissent formuler.

Emile LAPORTE.

L'ANTISÉMITISME

(Suite)

III

En vérité, ce qu'on reproche aux juifs, ce n'est pas tant d'être en France, c'est surtout d'y occuper une place trop grande. Il nous faut donc examiner ce qu'il y a de fondé dans cette accusation nouvelle : Est-il vrai que les juifs tiennent partout le premier rang ? Et, s'il n'est pas douteux que, sans être des accapareurs, ils occupent du moins une place disproportionnée à leur nombre, comment s'explique ce phénomène ?

Longtemps il fut de mode de reprocher aux juifs leur goût presque exclusif pour le commerce et les opérations financières. Ce n'était pourtant pas leur faute, si les lois de l'ancien régime, en leur interdisant les métiers manuels et les professions libérales, leur avaient fait une nécessité pour vivre de devenir négociants ou banquiers, et, comme il était naturel, les avaient insensiblement amenés à contracter le goût des affaires. Peu à peu cependant, depuis qu'en France toutes les fonctions leur sont ouvertes, on les a vus renoncer en grand nombre au commerce et à la banque, pour devenir avocats, médecins, officiers, magistrats, professeurs. Mais alors un nouveau reproche, — le contraire du précédent, — s'est dressé devant eux : eh quoi ! ne leur suffisait-il pas d'avoir mis la main sur la banque et le commerce ? Faut-il qu'à présent ils envahissent toutes les autres carrières ?

Encore s'ils échouaient dans leurs entreprises commerciales ou financières, et s'ils ne parvenaient pas à se distinguer dans les professions libérales ! Mais le comble est qu'ils réussissent partout. « Aussi, s'écrient les antisémites avec des yeux où brille la convoitise, voyez comme ils se sont enrichis : la fortune de la France ne tardera pas à passer tout entière entre leurs mains crochues. » — Tous les juifs millionnaires, ou peu s'en faut ! La bonne plaisanterie ! Quelques-uns d'entre eux ont en effet le tort, comme beaucoup de chrétiens, d'être de gros capitalistes. Mais faut-il être hypnotisé par l'or des grands barons d'Israël, pour ne pas voir que lamasse des juifs au contraire est loin d'être riche. A Paris, dans le quartier du Marais par exemple, grouille une population juive, qui vit dans un état voisin de la misère. Et si l'on veut des statistiques plus précises, qu'on lise en particulier dans la *Revue Socialiste* de mai 1899 un article de M. Louis Durieu sur « Le Proletariat juif en Algérie. » On apprendra qu'à Constantine, sur 4289 ménages, on en compte 208 aisés, en considérant comme tels ceux où l'on peut dépenser un franc par jour et par personne. Il y a 1.016 ménages d'une indigence extrême, 364 seulement sont secourus, 717 ont pour logis un bouge recevant le jour par la porte seulement ; les privilégiés, c'est-à-dire ceux qui sont assistés, reçoivent en moyenne deux francs par semaine, les autres sont réduits à la mendicité. Sur cette question de la richesse ou de la pauvreté des juifs il convient de citer enfin le témoignage d'un savant économiste, M. Anatole Leroy-Beaulieu : « Si nous considérons, dit-il dans son livre récent (*Les doctrines de haine*, p. 130), la masse des juifs, dans le monde contemporain, nous découvrons, au contraire, qu'ils sont très pauvres ; je crois qu'il n'y a pas sur notre planète, de race en proie à un pareil paupérisme. » Et la raison de cette misère fréquente chez les juifs est facile à découvrir : quand un juif est mal armé pour la lutte de la vie, quand l'intelligence lui fait défaut ou que la chance l'abandonne, il a plus de peine qu'un autre à se tirer d'affaire ; car sa qualité de juif lui est un obstacle souvent insurmontable pour sortir de la misère.

Si la suprématie des juifs en France est une pure légende, il convient d'examiner à quoi tient tout au moins leur supériorité relative dans certains métiers et dans certaines professions. Est-ce, comme naturellement s'empresse de l'affirmer les antisémites, aux moyens malhonnêtes qu'ils ne se feraient pas scrupule d'employer ? C'est là une simple calomnie. Les lois sont faites pour eux comme pour tous les citoyens ; et je ne sache pas que, — toute proportion gardée, — ils tombent sous leurs coups plus souvent que les autres. Il est d'ailleurs aisé de se rendre compte que dans le domaine économique la mauvaise foi ne procure jamais d'avantages durables. Serait-ce à leur esprit de solida-

rité que les juifs doivent alors leur réussite ? Comme si les commerçants juifs avaient l'habitude de se prêter leurs clients ! Ou comme si, dans les concours, on voyait souvent les juifs s'effacer les uns devant les autres ! Il faut bien mal connaître le fond de la nature humaine si égoïste, et les nécessités de la vie moderne si dure à tous, pour croire que les juifs sont capables même envers leur coréligionnaires d'un désintéressement aussi méritoire.

Reconnaissons plutôt, — pour être justes — qu'en général les juifs réussissent grâce à leur intelligence, à leur esprit d'initiative, à leur ténacité. Ces qualités précieuses ont été développées en eux par vingt siècles de persécution. C'est une loi, vérifiée par l'histoire, qu'un peuple persécuté ne peut que disparaître ou se fortifier : il disparaît, s'il ne possède pas un pouvoir de résistance assez grand ; il se fortifie au contraire s'il a des ressources d'énergie suffisantes. Les juifs d'aujourd'hui sont donc le produit d'une sélection. Il n'est pas étonnant dès lors qu'ils n'aient pas tardé à prendre une place brillante dans un pays qui laissait enfin libre carrière à leur activité. C'est même un beau spectacle que l'essor rapide et merveilleux de cette poignée d'hommes longtemps comprimés, mis soudain en état de donner leur mesure et d'employer au service de leur patrie des qualités jusque-là inutilisées. Il est seulement curieux de voir que ces qualités d'initiative et de persévérance, qu'on voudrait annihiler chez les juifs, sont précisément celles que certains antisémites de marque vantent si fort chez les Anglo-Saxons et qu'ils exhortent tous les Français à acquérir au plus tôt. En vérité, ces maîtres d'énergie ont une admirable méthode pour inspirer aux personnes inertes le goût de l'effort et l'amour de la lutte : « Les Juifs, leur disent-ils, sont des concurrents redoutables ; armez-vous donc de courage... pour demander qu'on les supprime. »

IV

Une dernière surprise nous est réservée. Il nous manquait de voir les antisémites revendiquer les droits de l'idéal contre l'esprit juif, — qui, disent-ils, est basement utilitaire. Bien hardis cependant, ceux qui osent prétendre que l'amour du lucre est une passion exclusivement juive et commune à tous les juifs. Il n'y a donc pas chez les catholiques un seul mariage d'intérêt ! Il n'y a donc pas chez les juifs un seul mariage d'amour ! On ne pourrait donc pas citer de juifs, qui se contentent d'une vie matérielle médiocre, se consacrent à des travaux purement désintéressés, à des recherches philologiques ou archéologiques par exemple, à des expériences scientifiques, ou bien encore à des spéculations philosophiques ! Il n'y a donc pas de poètes parmi eux, ni de musiciens, ni de peintres !... Oh Spinoza, il vous fallut quelques sous par jour pour vivre ; que d'exigences !... Mais admettons même que tous les juifs soient des hommes d'argent : tous les hommes d'argent sont-ils juifs ? Et ce règne de l'or, est-ce les juifs qui l'ont établi ? Est-ce leur faute, si, par suite de l'amour toujours plus grand du bien-être, du nombre croissant de nos besoins et de la complication même de l'existence, l'argent est devenu de plus en plus indispensable pour vivre ? Est-ce leur faute, si c'est l'argent qui procure tout dans notre société moderne, les plaisirs et les honneurs, l'estime du monde et l'indépendance ? Comme l'a dit M. A. Leroy-Baulieu, ce règne de l'argent est « un phénomène social qui s'explique par l'ensemble de nos conditions politiques et économiques, et qui persisterait, alors même que nous ne posséderions plus un juif en France. » Ainsi donc, ce ne sont pas les juifs qui ont institué la tyrannie de l'or ; ils la subissent simplement, comme tout le monde. Et s'ils recherchent l'argent, il est faux de prétendre qu'ils le recherchent avec plus d'apréché que tous leurs contemporains. Pourtant, quand on y songe, on s'aperçoit qu'ils seraient plus excusables encore que d'autres de poursuivre la richesse : car toujours menacés d'un retour de persécution, ou brutale ou sournoise, ils ne sauraient trouver que dans la fortune une garantie suffisante contre l'insécurité du lendemain.

Mais revenons à ce grave reproche des antisémites. Le juif manque d'idéalisme ! M. Drumont en a du moins donné la preuve irréfutable : d'a près lui, le juif se grise rarement ; il ignore la poésie de l'ivresse. Je n'ose hélas ! affirmer que pour une fois M. Drumont ait dit vrai... Mais quoi ? Il n'est pas idéaliste, le peuple qui pré-

féra toujours sacrifier son bonheur à sa foi ! Il n'est pas idéaliste, le peuple au sein duquel naquit toute une suite de prophètes, qui apprirent aux hommes que « sans idéal l'avenir pend devant eux comme un haillon ! » Il n'est pas idéaliste, le peuple qui dans son âme généreuse a conçu le plus noble idéal que l'humanité inquiète ait jamais pu se proposer d'atteindre : idéal de charité, de justice et d'amour ! Bien avant l'ère chrétienne, les juifs avaient proclamé l'obligation d'être charitable : « Quand tu moissonneras ton champ ou que tu vendrangeras tes vignes, est-il prescrit dans la Bible, tu laisseras des épis et des grappes pour l'orphelin, le pauvre et l'étranger. » Projetant au ciel, suivant une belle expression, leur propre conscience, et prêtant à Dieu leur soif dévorante de justice, ils avaient fait dire à Jéhovah par la bouche d'Amos : « Je hais vos fêtes ; vos holocaustes me font mal ; loin de moi le bruit de vos cantiques ; je ne veux pas entendre le son de vos lyres. Mais que le droit jaillisse comme l'eau, et la justice comme une rivière intarissable ! » Ils ont enfin entrevu dans le lointain des âges et appelé de leurs vœux impatients l'époque pacifique et bienheureuse, où, selon les paroles d'Isaïe, « l'agneau paîtra avec le loup, et où les glaives seront transformés en socs de charrue. »

Et, malgré les persécutions ou peut-être grâce à elles, le peuple juif est toujours demeuré fidèle à ces principes de charité et de justice. Qu'on lise, — si l'on ignore à quel point s'exerce la charité des juifs, — les deux articles que Maxime du Camp publia dans la *Revue des Deux-Mondes*, en août et septembre 1887, sur « La Bienfaisance israélite à Paris. » Hôpitaux, maternités, refuges pour les vieillards, asiles pour les enfants orphelins ou pauvres, des institutions charitables fondées par les juifs, les unes réservées à leurs coréligionnaires misérables, les autres ouvertes à tous les malheureux, à quelque religion qu'ils appartiennent ! La libéralité juive s'ingénie même à prendre toutes sortes de formes : on ne compte plus les dons faits par de riches israélites pour aider par exemple les ouvriers pauvres à payer leur loyer, pour contribuer au relèvement moral des jeunes détenus, ou encore pour permettre à des officiers de refaire leur santé au retour des colonies, à des jeunes gens d'aller à l'étranger compléter leur instruction, ou à des savants de poursuivre en paix leurs recherches dans de confortables laboratoires. Je sais bien que les antisémites attribuent ces largesses des juifs à la simple vanité, au désir de se mettre en vue... Comme si cette pitié ardente des juifs pour ceux qui souffrent et cette générosité qui se dépense au profit d'œuvres patriotiques ne pouvaient aussi bien s'expliquer par le souvenir ému qu'ils ont gardé des souffrances de leurs aïeux et l'amour reconnaissant qu'ils ont voué à leur patrie d'adoption !

Plus vif encore que leur sentiment de la charité paraît être leur sentiment de la justice. Certes il s'en faut que tous les juifs soient des socialistes, comme on l'entend affirmer quelquefois. Mais du moins on ne saurait oublier que les deux fondateurs du socialisme moderne, Lassalle et Karl Marx, ont été juifs. Et peut-être n'est-il pas inutile de rappeler qu'en Allemagne c'est encore un juif, Jacobi, qui, en 1871, a protesté contre l'annexion brutale de l'Alsace-Lorraine !... Si profond même est chez les juifs le sentiment de la justice qu'on voit parmi eux de gros capitalistes, dont la fortune est pourtant menacée par les revendications prolétariennes, sinon bien entendu devenir les fouguesux partisans des réformes sociales, du moins ne pas en être les adversaires acharnés... Or cette prédominance en l'âme juive du sentiment de la justice est, peut-on dire, ce qui lui a permis de s'adapter beaucoup plus aisément que l'âme chrétienne aux exigences impérieuses de la conscience moderne. Ce n'est pas en effet la charité, simple palliatif que l'Eglise recommandait avant tout, qui doit résoudre la question sociale, mais bien la justice. Car de ces deux vertus la seconde est infiniment plus large que la première : la charité aurait beau s'exercer avec le plus de prodigalité possible, elle ne dispenserait jamais de la justice ; tandis que la justice, enfin réalisée, rendrait la charité à peu près superflue. La société a donc raison de s'orienter de plus en plus vers la justice ; et ceux qui ont, comme les juifs, le culte passionné du juste, marchent plus sûrement dans le sens de

l'évolution sociale que les apôtres les plus ardens de la charité.

Nous croyons avoir suffisamment mis en lumière la pauvreté lamentable ou l'odieuse perfidie des arguments antisémites. Pour combattre les juifs, on n'a pas craint d'entasser erreurs sur erreurs, mensonges sur mensonges. Mais il ne suffit pas d'avoir démolé, étage par étage, cet édifice d'absurdité et de haine. Déblayons le sol des débris qui l'encombrent pour voir sur quel fondement reposait cette fragile construction.

Par derrière les raisons invoquées se cachent, tout honteux, les mobiles inavoués. Ces mobiles, c'est la haine pieusement entretenue par l'Eglise contre les descendants de ceux qui refusèrent d'adorer le Christ; c'est la peur qu'inspire aux capitalistes chrétiens le socialisme grandissant, et le naïf espoir de dériver sur un seul groupe de citoyens la colère menaçante des masses ouvrières; c'est aussi la rancune jalouse de tous les mécontents de la fortune, et de tous les vaincus de la vie: propriétaires fonciers ou nobles châtelains dont les revenus décroissent, petits boutiquiers frappés à mort par la création de grands magasins, concurrents évincés dans tous les concours par des rivaux supérieurs; c'est enfin la répulsion profonde du vieil esprit de soumission aveugle à l'autorité et d'attachement fidèle aux principes de l'ancien régime pour l'esprit moderne issu de la Révolution, pour l'esprit de libre examen, de justice et d'égalité... Réveil du fanatisme religieux dans des âmes obscures, tactique grossière de riches bourgeois qui cherchent à protéger leurs biens, naturelle tendance de tous les mécontents à rejeter sur autrui la responsabilité de leurs échecs et de leurs déceptions, dernier effort du passé qui ne voudrait pas mourir pour lutter contre l'avenir qui est en train de naître, voilà ce qu'on trouve au fond de l'antisémitisme!

Inspiré par les instincts les plus bas de la nature humaine: la haine et la peur, la jalousie et la rancune, usant des procédés les plus vils de la polémique: l'insinuation et l'équivoque, le mensonge et la calomnie, visant enfin à répandre parmi les citoyens d'une même nation la défiance réciproque et la discorde universelle, l'antisémitisme apporte inévitablement des germes de décadence dans les pays où il pénètre; et dans ceux où il réussit à se développer il est un symptôme certain de mort prochaine. En France il a pu s'introduire à la faveur du malaise général, qu'ont provoqué, au penchant d'un siècle en travail d'un monde nouveau, le conflit aigu d'idées rivales en présence et le heurt retentissant d'intérêts contradictoires aux prises. Mais, en obscurcissant durant une crise mémorable l'esprit si lucide de notre nation, en provoquant dans son âme si douce une explosion de haine sauvage, et en empêchant ainsi la reconnaissance d'une erreur judiciaire déjà très coupable, il a, je crois bien, obtenu chez nous tout ce qu'il peut espérer. Car on commence enfin à comprendre qu'il est à double titre antipatriotique. N'est-ce pas en effet nuire manifestement à l'intérêt de la France, que de vouloir la priver d'un groupe de citoyens dévoués, qui par leur intelligence et leur activité contribuent à la rendre prospère et grande dans le monde? Et n'est-ce pas aussi aller ouvertement contre l'idéal de la France que de vouloir faire germer sur cette terre béni de la liberté et de la justice l'intolérance aveugle et l'iniquité impie?

SERENUS.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 29 mars 1902 (matin)

M. Mesureur préside.
La Chambre vote un projet tendant à allouer une rente de 10.000 fr. à M. de Brazza.
La Chambre revient à la proposition sur la corruption électorale qui est adoptée par 369 voix contre 79.

Séance de l'après-midi

M. Chiché dépose une demande d'interpellation sur l'attitude que le gouvernement compte prendre pendant la période électorale.
Cette interpellation est renvoyée à la suite des autres.
La Chambre passe au projet portant création d'une médaille nationale commémorative de l'expédition de Chine.
M. Déjeante combat le projet qui est adopté par 448 voix contre 49.
Le projet des nouvelles taxes de Paris est discuté; la Chambre par 338 voix contre 116, vote une taxe unique sur la valeur en capital des propriétés bâties et non bâties sur le territoire de la ville de Paris; cette taxe de 10 centimes par 100 fr. rapportera environ 10 millions et demi.
La séance est suspendue à 6 heures.

Séance du soir

La séance est ouverte à 9 heures un quart.
M. Millerand dépose le budget retour du Sénat.
La Chambre n'adopte pas le système de 9 jours proposé par le Sénat relatif aux 13 jours; elle réduit de quatre cinquièmes le crédit affecté à cette période d'appel.
La question du vin au soldat est repoussée, elle vote le crédit affecté à l'augmentation de la ration de viande.
L'ensemble du projet pour la 3^e fois est voté par 387 voix contre 81.
La séance est suspendue à minuit.

Reprise de la séance

A 3 heures du matin, la séance est reprise.
M. Caillaux dépose le projet retour du Sénat.
La Chambre cède sur presque tous les points sur lesquels elle était en désaccord avec le Sénat.
Puis l'ensemble du budget est voté par 376 voix contre 80.
Il est 5 heures du matin, M. Deschanel prononce quelques mots pour déclarer la fin de cette législature, et la séance est levée à 5 h. 10 aux cris longuement répétés par toute la gauche de « vive la République! »

Sénat

Séance du 29 mars 1902 (matin)

M. Poirrier préside.
Le Sénat discute le projet voté par la Chambre sur l'affichage électoral: le Sénat refuse de discuter les articles du projet.
M. Joseph Fabre combat le projet relatif au droit de réponse voté par la Chambre; le Sénat refuse encore de discuter les articles du projet.

Séance de l'après-midi

M. Dubost lit un rapport sur le budget modifié par la Chambre.
Le Sénat accepte les chiffres de la Chambre sur la question du mode d'amortissement de l'emprunt de Chine.
Le Sénat repousse la suppression des 28 jours, il repousse également le crédit pour le vin aux soldats ainsi que l'augmentation des crédits sur la ration de viande de la troupe.
L'amendement Rattier, relatif à la taxe postale des journaux est repoussé.
L'ensemble du budget ainsi modifié est voté par 263 voix contre 1.
La séance est suspendue à 7 heures.

Séance de nuit

La séance est reprise à minuit.
M. Caillaux dépose le budget tel que l'a voté la Chambre.
Le Sénat vote le projet de création de médaille commémorative de l'expédition de Chine.
Il n'accorde qu'un million au lieu de 5 voté par la Chambre, pour améliorer la ration de viande des soldats.
Il repousse le projet relatif à la taxe postale des journaux, et vote l'ensemble du budget.
Le Sénat s'ajourne ensuite au mardi 3 juin prochain.
Et la séance est levée.

LE JUIF MÉLINE

Lui aussi, le voilà traité de juif par les nationalistes. C'est le *Figaro* qui nous raconte l'aventure. A la réunion de dimanche, à Remiremont, les amis de M. Flayelle ont crié: Vive le patriote M. Fayelle! A bas le juif Méline!
Est-ce que l'ancien président du Conseil ne serait pas aussi franc-maçon? La *Croix*, car on sait l'exactitude des renseignements à ce sujet, devrait bien nous le dire.
Pauvre Méline!...

INFORMATIONS

Le voyage de M. Loubet

La date de l'arrivée du président Loubet à Kronstadt est définitivement fixée au 20 mai.
Le départ du président aura lieu le 23.
D'après les dispositions actuelles, M. Loubet passera une journée à Saint-Petersbourg.

Le décret de convocation

Voici le texte du décret qui a paru mercredi à l'*Officiel* convoquant les électeurs pour le 27 avril prochain, à l'effet de procéder au renouvellement de la Chambre des députés:

Article 1^{er}. Les collèges électoraux des arrondissements ou des circonscriptions électorales sont convoqués pour le 27 avril prochain, à l'effet d'élire chacun un député.
» Art. 2. L'élection aura lieu sur les listes arrêtées le 31 mars 1902. Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aura lieu d'apporter des modifications à la liste arrêtée le 31 mars, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant les dites modifications.
» Art. 3. Le scrutin ne durera qu'un jour. Il sera ouvert à huit heures du matin. Toutefois, dans les communes où, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leurs droits, il paraîtra utile de devancer cette heure, les préfets pourront prendre à cet effet des arrêtés spéciaux, qui seront publiés et affichés dans chaque commune intéressée cinq jours au moins avant la réunion des collèges électoraux. Dans tous les cas, le scrutin sera clos à six heures du soir. Le dépouillement suivra immédiatement. Entreront seuls en

compte, les bulletins des candidats qui se seront conformés aux dispositions de la loi du 17 juillet 1889, et dont la liste nominative complète sera transmise par le préfet aux maires des communes composant l'arrondissement ou la circonscription, deux jours au moins avant le scrutin.

» Art. 4. Le recensement général des votes de chaque arrondissement et de chaque circonscription électorale sera fait au chef-lieu de département, en séance publique. Il sera opéré par une commission composée de trois membres du Conseil général désignés par le préfet.

» Art. 5. Le deuxième tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu le deuxième dimanche qui suivra le jour de la proclamation du résultat du premier scrutin.

Art. 6. Le président du conseil, ministre de l'intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret, dont la publication, partout où besoin sera, aura lieu conformément aux dispositions des ordonnances du 27 novembre 1816 et du 16 janvier 1817.

Les fraudes électorales

Voici le texte de l'article unique de la loi de la répression des fraudes électorales; que publie aujourd'hui l'*Officiel*:

« En dehors des cas spécialement prévus par les dispositions des lois et décrets actuellement en vigueur, quiconque, soit dans une commission administrative ou municipale, soit dans un bureau de recensement, soit dans un bureau de vote ou dans les bureaux de mairies, des préfectures ou des sous-préfectures, avant, pendant ou après un scrutin, aura, par inobservation volontaire de la loi ou des arrêtés préfectoraux, ou par tous autres actes frauduleux, changé ou tenté de changer le résultat du scrutin, sera puni d'un emprisonnement de six jours à deux mois et d'une amende de 50 fr. à 200 fr. ou de l'une de ces deux peines seulement.

» Les tribunaux pourront, en outre, prononcer la peine de l'interdiction des droits civiques pendant une durée de deux à cinq ans.

» Si le coupable est un fonctionnaire, la peine sera portée au double.

» L'article 403 du Code pénal est applicable à la présente loi.

CHRONIQUE LOCALE

Concours pour l'emploi d'inspecteur départemental

Un concours pour l'emploi d'inspecteur départemental du travail, sera ouvert le 26 juin 1902.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du programme du concours et de la nomenclature des pièces à produire dans les bureaux de la préfecture (3^e division), ainsi que dans chaque sous-préfecture.

Bourses commerciales de séjour à l'étranger

Un concours pour l'attribution de 3 bourses commerciales de séjour à l'étranger aura lieu en 1902.

Le programme et le règlement du concours sont déposés à la préfecture (3^e division) et aux sous-préfectures où les intéressés pourront en prendre connaissance.

Tramway de Saint-Céré à Bretenoux

ENQUÊTE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Le préfet du Lot vient de prendre l'arrêté suivant:

« Une enquête d'utilité publique est ouverte sur l'avant-projet sus-visé d'un tramway de Saint-Céré à Bretenoux.

» A cet effet, les pièces de l'avant-projet, ainsi que des registres destinés à recevoir des observations auxquelles peut donner lieu l'entreprise projetée resteront déposées pendant un mois, du 6 avril au 6 mai 1902, au secrétariat de la mairie de chaque chef-lieu de cantons que la ligne doit traverser, savoir: Saint-Céré et Bretenoux.

» En outre, le plan de chacune des traverses suivies par le tramway, savoir: Saint-Céré, Saint-Laurent-les-Tours, Belmont, Saint-Jean-Lespinasse, Saint-Michel-Loubéjou, Prudhomat, Bretenoux et Biars, sera déposé pendant le même temps, avec un registre spécial, à la mairie de la commune traversée.

» A l'expiration du délai d'enquête ci-dessus fixé, une commission se réunira, sur la convocation du préfet, à l'hôtel de la préfecture, le lundi 12 mai 1902, à deux heu-

res, pour examiner les observations consignées aux registres d'enquêtes.

» La Chambre de commerce de Cahors et les Conseils municipaux des communes dont la voie projetée doit traverser le territoire sont appelés à délibérer et à émettre leur avis pendant la durée de l'enquête sur l'utilité et les convenances de l'entreprise.

CAHORS

Les préfets au ministère

M. Waldeck-Rousseau reçoit successivement tous les préfets pour s'entendre avec eux de la situation électorale de leurs départements respectifs. Cette consultation, commencée il y a quelques jours, sera terminée à la fin de cette semaine.

A cet effet, M. Héli-Devals, préfet du Lot, est parti aujourd'hui à 2 heures 49 pour Paris.

Compatriote

Notre compatriote E. Oulière, commis principal des contributions indirectes à Casteljaloux, est nommé contrôleur des douanes en Indo-Chine. Nos félicitations.

Ponts et Chaussées

Par arrêté de M. le ministre des travaux publics M. Bruneau, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 3^e classe, détaché au service des travaux hydrauliques du port de Brest est chargé 1^o en remplacement de M. Gaston, du service ordinaire de l'arrondissement de Cahors.

2^o en remplacement de M. Connétable du service de la navigation du Lot du contrôle des études et travaux de la ligne de Cahors à Moissac et du service hydraulique du bassin du Lot pour l'arrondissement de Cahors.

VOL A L'AMÉRICAIN

ENCORE UN GOGO!

Un gogo, c'est le nommé Laporte Clément âgé de 30 ans, propriétaire à Pern.

Ce naïf s'était rendu mardi vers 3 heures sur la place Thiers, pour acheter un boeuf, lorsqu'il fut accosté par un individu vêtu d'une blouse qui engagea la conversation.

Au bout de quelques minutes, les deux hommes étaient presque des amis: pour un rien, Laporte aurait juré que l'inconnu était un camarade d'enfance tant tout les deux avaient l'air de s'entendre.

Il y avait à peine un quart d'heure que Laporte et son compagnon causaient tout en promenant sur le champ de foire, lorsqu'un monsieur mis avec assez d'élégance, s'approcha d'eux et leur demanda où demeurait un nommé Andurand pépénieriste?

Laporte ni son compagnon ne purent fournir ce renseignement.

Mais la conversation était engagée avec eux.

Au bout d'un moment l'inconnu leur offrit à boire.

Tous trois se rendirent au café du Champ de Mars et prirent chacun une consommation.

Là, le monsieur leur parla de nouveau de ce M. Andurand chez qui il devait se rendre, et tendant une pièce de 10 francs au compagnon de Laporte, puis 20 francs à celui-ci il les pria de l'accompagner.

Ils acceptèrent et après avoir demandé quelques indications, ils se rendirent à la maison Andurand, située sur la route de Larroque. Laporte portait un panier; l'inconnu portait une sacoche dans laquelle, avait-il dit, se trouvait plusieurs milliers de francs.

Près d'arriver à la maison Andurand, le monsieur dit à ses compagnons qu'il allait être obligé de se séparer d'eux pour quelques instants, mais comme il tenait à les revoir, dit-il, il voulut leur donner un gage, ouvrit le panier de Laporte y plaça sa sacoche; mais comme tout devait être fait en règle, il pria Laporte d'y placer également son portemonnaie.

Les bonnes manières du monsieur avaient tellement séduit le brave campagnard que celui-ci lui donna son portemonnaie qui fut placé... dans la sacoche...

Cela fait, l'inconnu lui donna rendez-vous au café du Champ de Mars, et ils se séparèrent. Dans une 1/2 heure au plus tard ils devaient se retrouver.

Laporte revint seul en ville, car son compagnon de la première heure déclara qu'il attendrait le monsieur.

Laporte de retour au café du Champ de Mars, attendit deux heures ; il était plus de 5 heures et personne ne venait.

Enfin à bout de patience, il quitta le café, mais il eut la curiosité de voir ce que contenait la sacoche : il ouvrit son panier, et à sa grande stupéfaction il ne vit point le porte-monnaie qu'il y avait placé : il ouvrit la sacoche et hélas... au lieu de billets de banque et de rouleaux d'or, il y trouva des bouts de chandelle et des rouleaux de plomb soigneusement pliés dans du papier.

Laporte comprit alors qu'il avait été victime de deux adroits filous.

Il se rendit à la gendarmerie, narra son aventure, mais trop tard : car les gendarmes qui se mirent à la recherche des deux voleurs ne purent les rencontrer.

Laporte fut obligé de regagner Pern soulagé de son porte-monnaie qui contenait une somme de 700 francs que le malheureux gogo destinait à l'achat d'une paire de bœufs !

Puisse cette mésaventure être une leçon pour d'autres !

Foire du 1^{er} avril

La foire du 1^{er} avril favorisée par une belle journée a été très importante.

Les cours des bestiaux et des denrées ont été les suivants :

Bœufs gras de 33 à 35 fr. les 50 kilos.
Bœufs d'attelage de 400 à 800 fr. la paire.
Porcelets de 25 à 45 fr. pièce selon gros-seur.

Porcs gras, néant.
Moutons gras 200 environ, vendus à raison de 0,65 à 0,70 le kilo et les agneaux de 0,75 à 0,80 le kilo.

Halle. — Blé en vente 150 hectolitres, vendus 135, prix moyen 17,50 l'hectolitre. Mais en vente 110 hectolitres, vendus 95, prix moyen 13 fr. l'hectolitre

Pommes de terre de 3 à 4 fr. les 80 litres.
Marché à volailles grasses, 0,50 le 1/2 k.
Poulets 0,80 le 1/2 kilo.

Lapins privés 0,40 le 1/2 kilo.
Œufs 0,60 la douzaine.
Truffes de 5 à 6 fr. le kilo.

Théâtre de Cahors

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est ce soir *jeudi 3 avril*, que la tournée parisienne **GUIGOU-DELMARRE**, donnera sur la scène de notre théâtre une représentation extraordinaire de

La Séquestrée de Poitiers

pièce nouvelle à grand spectacle, en 5 actes, de M. ROBERT DURAY.

Le spectacle commencera par **LA SOURICIÈRE**, vaudeville en 1 acte de M. DUTASTA.

Au Tonkin ! — Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Gar.), le 13 mars 1901. Je vous autorise avec plaisir à faire savoir que, souffrant de fièvres contractées pendant mon séjour au Tonkin, et atteint en outre de gastrite, j'ai employé vos **Pilules Suisses**. Elle ont beaucoup amélioré ma santé. **RIOM**, peintre (Sig. lég.).

Arrondissement de Cahors

PUY-L'ÈVÈQUE. — *Conférence de M. Rey.* — Mercredi, jour de foire, M. Rey se trouvait parmi nous.

Arrivé inopinément, il fut rapidement entouré de nombreux républicains. Sollicité par plusieurs de ces derniers, il se rendit à la salle d'asile où il exposa son programme.

Acclamé par les électeurs qui se pressaient dans la salle, M. Rey a obtenu ici comme partout ailleurs un succès qui doit singulièrement inquiéter son adversaire.

Nous reparlerons dimanche de cette magnifique réunion.

LIMOGNE. — M. Rey, député, sera à Limogne samedi prochain jour de foire.

LALBENQUE. — *Elections législatives.* — Dans le manifeste des maires du canton de Lalbenque relatif à la candidature de M. Rey, il convient d'ajouter, dans la liste des maires qui ont promis de soutenir cette candidature, le nom de M. Delteil, maire de Cieunac.

CATUS. — *Comice agricole* — Un concours pour l'emploi des engrais chimiques est ouvert à Catus et dans les communes du canton par les soins du Comice. Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. Vaysse, secrétaire du Comice à Catus, qui est également chargé de recueillir les inscriptions jusqu'au 1^{er} mai, dernier délai.

Des concours pour le labourage, les instruments agricoles, les exploitations agricoles et les animaux reproducteurs auront également lieu dans le courant du mois d'août. Des affiches spéciales en préciseront prochainement les détails.

SAINT-GÉRY. — *Fête scolaire.* — Dimanche dernier, Mlle Bize institutrice aux Masseries, offrait aux habitants de cette localité une séance récréative. Devant un public nombreux et émerveillé, M. Caussanel, instituteur à Soullomès, appelé pour la circonstance, montra à l'aide de projections lumineuses l'Exposition de 1900, remémorant aux visiteurs d'alors les merveilles fugitives et donnant à l'admirateur de dimanche l'ivresse de l'attrayant spectacle des palais féeriques aujourd'hui détruits en majeure partie ; il tint pendant deux longues heures, sous l'impression de la curiosité et de l'enthousiasme les assistants, captivant leur attention de ce formidable effort d'imagination, de cette fête grandiose de la civilisation et du progrès.

Pour ne pas trop fatiguer le public on alternait avec une autre distraction qui eut son plein succès : le graphophone ; tantôt jouant, tantôt chantant il mêlait la mélodie et le concert, aux minarets, aux coupoles s'effaçant comme par enchantement. Après quelques vues locales les projections prirent fin. Suivit les déclamations ; chaque élève fréquentant l'école laïque vint nous dire son morceau : Le meunier sans souci, Le moulin

de mon grand-père, Si j'étais Roi etc... firent éclater des bravos frénétiques et de triples salves d'applaudissements.

Enfin pour raviver et égayer les chants eurent leur bonne place, un chœur des gracieux bambins avec solos et duos, fut au dire des jeunes mamans le clou de cette joyeuse fête.

Nos vifs remerciements et nos sincères félicitations à Mlle l'institutrice pour avoir bien voulu, en cette inoubliable journée, mêler à notre existence monotone de si délicieuses distractions.

SAINT-MARTIN-LABOUVAL. — *Incendie.* — Un commencement d'incendie s'est déclaré mardi matin à 4 heures dans une maison appartenant à M. Bagret, propriétaire dans notre commune.

Grâce au prompt secours de la population on a pu se rendre maître du feu en une heure et demie.

Les dégâts sont évalués à 150 fr. et couverts par une assurance.

Il serait à désirer que M. le Maire prit les mesures nécessaires pour l'achat d'une pompe à incendie.

Arrondissement de Gourdon

Les Elections Législatives

Ainsi que nous l'avons annoncé, un congrès républicain se réunira à Gourdon, dimanche 6 avril.

Les délégués qui composeront ce congrès sont tous les élus républicains de l'arrondissement.

Le but de ce congrès est de décider si un ou plusieurs candidats républicains doivent prendre part à la lutte contre M. Lachize. Nos renseignements précis et personnels nous portent à croire que le congrès sera partisan de la candidature multiple.

C'est, du reste, l'opinion que nous avions émise il y a quelques semaines.

Mais le congrès verra mieux que tout autre ce qu'exige la situation politique et l'intérêt républicain dans l'arrondissement de Gourdon, et d'avance nous nous inclinons devant sa décision.

LA RÉD.

CARLUCET. — A M^r M. — Votre note n'a pu paraître faute de place ; aujourd'hui c'est trop tard.

BULLETIN FINANCIER

Si on tient compte des reports cotés hier en liquidation, on verra que les cours ont, somme toute, peu varié d'une clôture à l'autre.

Les affaires sont calmes et il est probable qu'elles resteront ainsi pendant la période électorale comme on sait peu favorable au développement des transactions.

Le 3 0/0 finit à 100,82 ; le 3 1/2 0/0 à 102,45. Le Crédit Foncier se traite à 743 ; le Comptoir National d'Escompte à 572 ; le Crédit Lyonnais à 1,031 ; la Société Générale à 617.

La C^{ie} française des Mines d'Or est à 116 fr. Parmi nos chemins, le Lyon clôture à 1,550 et le Nord à 1,973.

Le Suez cote 3,982. La Dynamite Centrale est demandée à 714. Les actions Etablissements Orosdi Back se négocient à 193 et 195.

L'Extérieure est à 79,57 ; l'Italien à 100,80 ; le Portugais à 28,97 ; le Russe 3 0/0 1891 à 84,95. Le Serbe 4 0/0 Unifié est à 67,80.

Le Turc D se traite à 25,72 ; la Banque Ottomane à 557.

A Bruxelles. — La rente Belge 3 0/0 2^e série est à 99,50. La C^{ie} Nationale financière capital est recherchée à 80 fr. ; les Acieries d'Anvers capital est à 102,50 et la Part Belge Romaine de Transport à 20 fr.

Assurance contre l'incendie

Demande à CAHORS un Agent général jeune et actif avec références (conditions avantageuses).

Ecrire aux initiales G. C. 80, poste restante, Montauban.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices, quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des Jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Orléans et de l'Etat, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec l'administration des Chemins de fer de l'Etat, délivre des billets d'aller et retour à prix réduits au départ de toute gare et station du réseau d'Orléans pour toute gare, ou station ou halte du réseau de l'Etat et inversement.

Toutefois ces dispositions ne sont pas applicables de ou pour les haltes et arrêts dont les relations sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre déterminé des stations de ces réseaux.

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
30 Dim.	+ 13.5	+ 9.5	763	Pluie
31 Lundi	+ 14.5	+ 8.5	755.5	Var.
1 Mardi	+ 14	+ 6.5	755.5	Beau
2 Mer.	+ 18	+ 8.5	757.5	Pluie
3 Jeudi	+ 15.5	+ 10	760	Var.

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Beau

D^r HERBEAU.

LE PAYS DES CHIMÈRES

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS PAR BÉNÉDICT-HENRY REVOIL

XII

La Maison de jeu

— Crédit ! s'écria le praticien. Mais d'où venez-vous donc mes garçons. Faire crédit en Californie ! Vous plaisantez, je crois. Allez, dépêchez-vous de me payer : si dans cinq minutes vous n'avez pas réglé ma visite de nuit, vous aurez à me payer le double.

— Mais nous venons d'être volés, il ne nous reste plus un sou.

— Vous avez sans doute une montre, je m'en contenterai comme gage de ma créance.

Creps se fouilla pour trouver sa montre : elle avait aussi disparu.

Donatus avait écouté ce dialogue, sans intervenir, quoiqu'il cherchât à deviner ce qui se disait en anglais. Mais quand il vit le docteur se mettre en colère, quand il entendit le

maître d'hôtel déclarer qu'il ne garderait plus dans la maison des gens sans sou ni maille, il s'avança en disant.

— C'est bien ! moi, je vais payer.

Et, se baissant, il tira de sa botte une poignée d'or et compta l'once demandée au docteur, ce qui rendit plus sociable le maître d'hôtel.

— Mais, mon cher Donatus, observa Jean, pourquoi nous avez-vous laissé ainsi dans l'embarras ? Ne compreniez-vous pas ce qui se passait ?

— Si fait, répondit-il, avec un sourire malicieux, mais je devine maintenant que l'on peut vivre dans ce pays en payant les autres avec la monnaie de singe, savez-vous ? Et si le docteur avait consenti à s'en aller sans exiger son argent, nous aurions encore les 80 fr. qu'il nous a extorqués.

Au moment où il achevait ces mots, le garçon se présentait : il exigeait quatre dollars qu'on lui avait promis, disait-il, pour aller chercher le docteur.

Creps pria Donatus d'avancer encore cette somme, et celui-ci obéit en grommelant.

— Allons maintenant nous coucher. Malgré la malchance qui nous poursuit, fit Jean, nous pouvons nous considérer comme très heureux, puisque la blessure de ce bon Victor n'offre aucun danger. Nous connaissons maintenant maintenant quel est ici le danger de jouer dans les Enfers. Jurons tous de ne jamais remettre les pieds dans ces maisons maudites.

XIII

Les armes défensives

En se réveillant le lendemain matin, le premier soin de Jean fut de demander à Victor comment il se trouvait, car celui-ci était très pâle, eu égard à la perte de sang qu'il avait subie et cette pâleur alarmait le camarade dévoué.

Victor répliqua qu'il se sentait bien et qu'il était convaincu qu'en deux ou trois jours il pourrait sortir. Il voulait même sauter en bas de son lit, pour prouver ce qu'il disait, mais il lui fut impossible de réprimer un cri de douleur.

— Victor, lui dit Jean, tu feins de ne pas souffrir, afin de ne point nous alarmer. J'avoue que cette malencontreuse rencontre de hier soir et la blessure que tu as reçue m'ont ôté tout courage. J'aimerais mieux avoir été blessé moi-même. Pourquoi avons-nous quitté la Belgique ? Là, du moins, on est sûr de jouir de la liberté, d'être protégé par la justice, et de vivre en paix avec ses concitoyens.

— Je t'assure que ce n'est rien, répliqua Victor. Le pensement s'est dérangé, et c'est ce qui m'a fait pousser un cri de douleur.

— Je veux qu'un autre docteur examine ce matin tes blessures, cher ami, ajouta Jean.

— C'est tout à fait inutile. Il ne faut pas dépenser de l'argent pour cela.

— Kuik est le plus riche de nous, observa Jean, qui se retourna vers le lit de ce dernier. Tiens, il n'est plus là.

— Je l'ai entendu se lever de bon matin,

répondait Victor. Il ne faisait pas de bruit de peur de nous réveiller. Je lui ai demandé où il allait, et il m'a répondu qu'il allait veiller à sa sécurité future.

— Ah ! je comprends ! répliqua Jean, le drôle, qui a seul de l'argent, ne se soucie pas de nous venir en aide, et il nous a quittés.

Roseman s'indigna à une pareille pensée, et il déclara que, quoique le brave Flamand n'eût pas inventé la poudre, il avait bon cœur et se montrait reconnaissant.

— Nous verrons bien. Car, sais-tu, ici le proverbe régnant est : « Chacun pour soi. » On respire l'égoïsme avec l'air, en Californie.

Victor ajouta quelques mots encore pour défendre le bon Donatus, et, cela fait, il causa avec son ami de ses projets d'avenir.

Quelques minutes après, Donatus ouvrait la porte de la chambre, et les deux camarades ne purent retenir un cri d'étonnement à la vue de ce brave garçon, portant enroulé autour de son corps un poignard et deux revolvers, et tenant dans ses mains deux autres coutelas et deux autres ceintures pareilles à la sienne.

Il tenait la tête droite et assumait un air martial.

— D'où diantre viens-tu donc ? Qu'est-ce que signifie cet arsenal-là ? demanda Jean.

— Je prétends dorénavant embrocher comme un poulet, savez-vous, celui qui m'adressera un mot, un geste menaçant.

(A suivre)

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING
(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE
UN JOLI TËNOR

Madame Vavasor s'en va, Madame Vavasor revient

Il n'y a pas d'autre héritier, ma chère enfant. Mme Vavasor partira, et nous célébrerons en paix ton mariage. Puisse, dans l'avenir, l'amour de ton mari t'aider à supporter les coups de la mauvaise fortune. Oui, ajouta-t-il en relevant la tête, comme s'il se sentait délivré d'un fardeau, cette femme partira.

Ils la trouvèrent dans la salle à manger, où était servi le déjeuner; quand il y entrèrent, elle était occupée à feuilleter un album, et fort impatiente de les voir arriver. Mme Vavasor n'aimait point qu'on fût en retard, et elle fit une très vilaine grimace, quand elle se tourna vers sir John et sa fille.

— Bonjour, cher sir John, bonjour Catherine.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

rine. Peste, ma chère, qu'elle mine avez-vous après tant de veilles! Aussi fraîche qu'une rose, tandis que moi... mais, hélas moi, j'ai trente-cinq ans, et vous... dix-sept. Eh bien, mes regrets pour ma jeunesse perdue ne m'ont pas ôté l'appétit; aussi, ma belle enfant, je vous serai mille fois reconnaissante de me donner une tasse de thé le plus tôt possible.

Catherine obéit en silence, et le baronnet s'assit à sa place.

Son sort était fixé, les heures de son séjour à Scarswood étaient comptées; elle le comprit tout de suite.

— Je l'ai effrayée hier soir, pensa-t-elle, elle est allée se plaindre à papa ce matin; papa a fait appel au courage du désespoir, et me voici condamnée à déguerpir aujourd'hui. Quelle brute je fais! Avoir attendu dix-neuf ans, et ne pas avoir su attendre deux mois de plus. Au fait... comme j'aurai dans ma poche les dix mille livres promises avant de m'en aller, qu'est-ce que cela peut faire, après tout?... J'irai à Londres, ou à Paris, où je resterai jusqu'à la dernière semaine de l'année. Je m'amuserai au lieu de m'ennuyer. Tout est donc pour le mieux.

Mme Vavasor fut aussi aimable, aussi bavarde que de coutume; mais, comme ses deux convives ne lui répondirent pas une seule fois, elle finit par se lasser de se mettre en frais en pure perte.

— Je crois que je ferai bien de remettre ma tournée dans les magasins de Castleford ce matin et d'aller me recoucher. Je suis très fatiguée et j'ai envie de dormir. Et

nous dinons ce soir à Morecambe, n'est-ce pas, chère Catherine?

— Mme Vavasor, interrompit sir John, avant d'aller à Castleford ou d'aller vous recoucher, soyez assez bonne pour me suivre dans mon cabinet, j'ai un mot à vous dire. Il lui montra le chemin.

Mme Vavasor s'arrêta un moment à regarder Catherine par-dessus son épaule, avec ce sourire qui lui était si odieux.

— Je crois comprendre, dit-elle lentement, mon heure est venue. Si je ne puis aller à Morecambe ce soir, vous vous chargerez de présenter mes excuses, n'est-ce pas, ma chère. Mes amitiés à M. Dantrée surtout!...

Elle partit en fredonnant, entra dans le cabinet, et se tint debout devant le baronnet.

Il ferma la porte, mit le verrou, prit un siège, et, d'un geste impératif, lui en désigna un autre.

Mme Vavasor avait suivi des yeux les mouvements du colonel.

Il la regarda bien en face et entra brusquement en matière.

— Henriette Harmand... Madame Vavasor... ou quel que soit le nom qu'il vous plaira de prendre... vous allez quitter cette maison à l'instant... Vous m'entendez... à l'instant!

J'entends, dit-elle en riant. Il faudrait une intelligence bien paresseuse pour ne pas comprendre des ordres donnés avec cette précision militaire. Je dois partir à l'instant! C'est bien dur, moi qui avais mis dans ma tête de ne pas bouger d'ici avant les fêtes de Noël.

On est pourtant très bien chez vous: bonne table, bonne cave, et des honnêtes gens par-dessus le marché, qui vous montrent des égards comme si l'on n'avait mérité que ça toute sa vie. Mais, supposons pour le moment, que j'insiste pour passer ici les fêtes de Noël?...

Elle se croisa les bras et se mit à la regarder, comme elle l'avait fait le jour de son arrivée.

— Je ne supposerais rien de semblable. Il faut que vous partiez.

— Ah! Il faut!... J'aime les gens, vous le savez, qui disent une chose et qui s'y tiennent. Eh bien, vous êtes maître ici, et si vous y persistez, que diable voulez-vous que fasse contre vous une pauvre créature sans défense. Mais, sir John, je m'étonne que vous soyez si rassuré.

— Au-delà d'une certaine limite, la crainte se change en désespoir; vous m'avez fait franchir cette limite. Je ne puis endurer plus longtemps votre présence vos railleries et vos menaces à mots couverts. Vous n'êtes pas, comme je vous l'ai dit, une compagne digne de ma fille... Catherine ne vous aime pas, vous le savez, et vous-même... Comment avez-vous osé vous présenter dans sa chambre, comme vous l'avez fait hier soir, et lui parler de sa mère? Comment avez-vous osé cela?...

(A suivre.)

Monsieur le Directeur du Monde Moderne

5, rue Saint-Benoit, Paris

Veuillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous:

A découper et à envoyer pour être mis à même d'apprécier et de comparer cette Revue de premier ordre.

LE VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE LIEBIG est un PUR JUS de VIANDE de BŒUF TRÈS CONCENTRÉ dont l'Utilité dans la Cuisine journalière est incontestable. SE VEND CHEZ TOUTS LES ÉPICIERS ET MARCHANDS DE COMESTIBLES.

Bibliographie

Lectures pour Tous

Le choix d'une revue! C'était là, naguère encore, un sujet d'hésitation. Trouver une publication pouvant être mise entre toutes les mains et qui fût en même temps captivante, instructive pour les esprits les plus réfléchis, le problème était certes difficile à résoudre. Il ne l'est plus depuis la création des Lectures pour Tous. S'adressant à tous les âges, l'attractive revue populaire, publiée par la librairie Hachette et Cie, à sa place marquée dans chaque famille. Tout y est clair, vivant, pittoresque, le texte aussi bien que les illustrations dont chacune met sous les yeux du lecteur d'une scène amusante, un aspect saisissant de la réalité. Voici le sommaire du N° d'Avril des Lectures pour Tous:

Le Roi des Corsaires. — Comment on fait chanter les cloches. — Toujours plus haut! Toujours plus loin? — Le chapeau haute forme dans le grand art. — Une des quarante, nouvelle. — Cent ans de modes enfantines. — Poison redoutable ou succulente nourriture. — Les chiens, agents de police. — Les Français sont-ils égaux devant le bulletin de vote? — La Loge nouvelle. — L'Amour plus fort que l'Orgueil, roman.

Abonnements. Un an, Paris, 6 fr.; Départements, 7 fr.; Étranger, 9 fr. Le numéro, 50 centimes

LA NATURE. Revue des sciences illustrées, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Maison et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1506, du 5 avril 1902.

Gravure sur verre au moyen de la gélatine, par L. Cailletet. — Botanique et croyances, par Henri Coupin. — Pontre sans fumée, par M. R. — Les forces motrices du Rhône, par R. de la Brosse. — Le patinage militaire, par Charles Rabot. — L'avenir du bois en France et dans le monde, par Paul Aimé. — Tramways d'excursions nocturnes, par D. B. — Manutention électro-magnétique des tôles, par P. de M. — Une soupe automatique de trop-plein, par D. L. — La mémoire d'un éléphant, par Floury. — Fabrication industrielle de l'acide sulfurique, par J. Garcin. —

Chronique. — Académie des sciences; séance du 1^{er} avril 1902, par Ch. de Villedeuil. — Serrure mozabite, par L. Jacquot.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

SAINT-NICOLAS. — 23^e année. — Sommaire du n° 18 — du 2 avril 1902.

Marrons tout chauds, par Tante Nicole. — Le Roi Sans-Souci et la Princesse Aurore, par J. Baroney. — La Capitaine du « Yucatan » par E. Salgari. — La Fin de la semaine prochaine, par V. Aubry. — Causerie de mon Oncle, par A. Fraenzel. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations de Henry Thiriet, P. Ray, E. Gamba, Horace Baker.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements: Paris et Départements: six mois 10 fr.; un an 18 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1531^e livraison (5 avril 1902).

Malheur est bon, par Danielle d'Arthez. — La Chique, par L. Vintor. — La culture de la Truffe, par Louis Rousselet. — L'Ouragan, par A. Melandri. — Les Timbres-postes, par Lucien d'Elne.

Abonnements: France: Un an, 20 fr. six mois 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr

Le numéro: 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain 79, Paris, 6^e.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. N° 5 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après:

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Océ-tembert, Plérmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimper, Rosperdon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Château-lin.

Durée: 30 jours

Prix des billets (aller et retour): 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

Le propriétaire-gérant: A. COUËSLANT.

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire: 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, via Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire: 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, via Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

PÈLERINAGE À ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples.

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

VALIDES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après:

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoubac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo,

Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BILLETS D'ALLER ET RETOUR DE FAMILLE

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour:

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Glaces et Miroirs

Pour devantures et installation de magasins. Prix défiant toute concurrence. Manufacture Achille PORTE, fils, rue Deyries, 9, Bordeaux.

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE COUVERTS CHRISTOFLE

Manufacture à Paris 56, Rue de Bondy



EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE

Envoi franco du Catalogue

et le CHRISTOFLE en toutes lettres

Nos représentants à Cahors sont MM. Mandelli, père et fils Bd Gambetta, 26,